

ACE Impact

Problématiques de développement régional cernées à l'avance

Aménagement urbain

Termes de référence

Lignes directrices

Les offres soumises en réponse au programme de Problématiques d'aménagement urbain cernées à l'avance devraient venir en réponse aux Termes de référence (TdR) suivants dans les sections appropriées de l'offre. Même s'il est improbable qu'une seule offre puisse satisfaire à l'ensemble des Termes de référence, il faudrait s'efforcer de manière substantielle et crédible, à travers chacune des offres, d'apporter une réponse qui présente un programme cohérent et intégré d'activités d'éducation, de recherche et de partenariat en conformité aux TdR mais aussi aux objectifs du projet ACE Impact.

Contexte

Un certain nombre de pays et de villes d'Afrique ont introduit des instruments d'urbanisme et préparé des plans directeurs et un cadre d'aménagement pour guider les nouvelles croissances territoriales. Ces documents sont généralement insuffisants ou manquent de souplesse pour suivre le rythme rapide de l'urbanisation, l'informalisation, le manque d'adéquation des services et des transports et permettre la promotion et la gestion de développements urbains portés par le marché. Il est donc essentiel de délaisser l'urbanisme traditionnel et souvent inefficace et statique, au profit d'une planification redynamisée de l'occupation des sols urbains. Ceci peut se concevoir de deux manières – par un urbanisme proactif (les terrains que le secteur public souhaite exploiter sont vierges) et par un urbanisme réactif (le terrain est déjà occupé par des infrastructures ou des gens et le gouvernement souhaite l'améliorer soit à travers des améliorations sur place [tels que réalisés dans les rénovations urbaines conventionnelles impliquant pas ou peu de déplacement] soit à travers un réaménagement pur et simple [pour des occupations de gamme supérieure et meilleures préservant certains aspects, ex : biens ayant une valeur historique]).

L'Afrique est mal équipée pour faire face aux défis de l'urbanisation rapide et se heurte à un manque de compétences de haut niveau et de recherche appliquée en aménagement urbain et urbanisme durables (proactifs aussi bien que réactifs). Le manque de capacités signifie que les professionnels utilisent l'aménagement urbain et l'urbanisme de façon interchangeable alors que la formation en aménagement urbain peut énormément différer de la formation en urbanisme en termes de prérequis, de durées des cours et de contenu.

Lorsque l'urbanisme est réactif, il s'agit essentiellement de réaménager des zones de friche urbaine (et leur interface avec la planification de la ville). Généralement, l'emplacement et l'échelle d'intervention correspondront à une partie clairement définie d'un quartier ou un groupe d'îlots urbains. **Ceci relève du domaine de l'aménagement urbain**, c'est-à-dire que la concrétisation d'un réaménagement implique de nombreuses dimensions et exige une équipe dotée d'une gamme de compétences diverses. Le plus important est que ces équipes doivent avoir des compétences de négociation, étant donné que le processus implique d'effectuer des modélisations, d'impliquer les utilisateurs et de faire des compromis dans la prise de décision (sur la base à la fois de la valeur de la parcelle de terre ou des parcelles, valeur qui est rarement établie dans de nombreux pays où les marchés fonciers et immobiliers sont souvent dysfonctionnels quand bien même ils existent).

Termes de référence

- I. Le Centre d'excellence de l'Afrique en Aménagement urbain qui sera sélectionné examinera les aspects suivants de la Problématique de développement qui ont trait aux compétences :
1. Manque de compétences en aménagement urbain, par opposition à l'urbanisme
 2. Manque de formation de troisième cycle en aménagement urbain qui englobe l'architecture, l'architecture paysagère, l'urbanisme et la politique publique, l'économie, la sociologie et des études culturelles
 3. Manque de compétences en résolution de problème transdisciplinaires dans la problématique urbaine
- II. En réponse aux besoins en compétences, les programmes diplômant de longue durée disponibles au Centre devraient inclure :

Programmes de Master
1. Master en Aménagement urbain
Programmes de Doctorat
1. Doctorat en Planification urbaine

- III. En réponse aux besoins en formations professionnelles, les cours de courte durée devraient inclure :

Cours de courte durée
1. Economie urbaine
2. Promotion immobilière
3. Politique publique et aménagement urbain
4. Logement et Politique publique

- IV. Le Centre d'excellence de l'Afrique en Aménagement urbain qui sera sélectionné examinera les aspects suivants de la Problématique de développement qui ont trait à la recherche appliquée :
1. Manque de recherche sur les politiques d'aménagement urbain en Afrique
 2. Approches intégrées d'aménagement urbain
 3. Elaboration d'approches juridiques pour l'aménagement urbain
- V. Le Centre d'excellence de l'Afrique en Aménagement urbain qui sera sélectionné réalisera un programme de recherche appliquée qui couvre les thèmes suivants :

Thèmes de recherche appliquée
1. Elaboration de politiques appropriées en matière d'aménagement urbain à l'aide d'études de cas africaines
2. Outils d'aménagement urbain
3. Economie urbaine

- VI. Le Centre d'excellence de l'Afrique en Aménagement urbain qui sera sélectionné aura établi un réseau de partenaires essentiels du métier/du secteur qui sera présenté dans l'offre, incluant :
1. Promoteurs immobiliers
 2. Agences d'urbanisme
 3. Ministères chargés du développement urbain

VII. Le Centre d'excellence de l'Afrique en Aménagement urbain qui sera sélectionné aura établi un réseau de partenaires académiques et/ou d'instituts de recherche partenaires qui sera présenté dans l'offre, incluant :

1. Des universités régionales qui mènent régulièrement des activités d'éducation et/ou de recherche actives axées sur l'aménagement urbain et les disciplines académiques fondamentales sous-jacentes
2. Des universités mondialement reconnues qui mènent régulièrement des collaborations internationales en matière de recherches actives axées sur l'aménagement urbain.